



Lille, le 28 octobre 2015

Communiqué de presse

CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DU LIVRE EN RÉGION NORD – PAS DE CALAIS 2015 - 2017



Jean-François Cordet, Préfet de la région Nord – Pas de Calais, Daniel Percheron, Président du Conseil régional Nord – Pas de Calais et Vincent Monadé, Président du Centre national du livre, ont signé un accord-cadre pour le développement de la filière du livre.

Cet accord s'inscrit dans le cadre d'une volonté partagée de l'Etat, de la Région et du Centre national du livre de mettre en œuvre une politique concertée et adaptée aux enjeux spécifiques de la filière du livre en Nord - Pas de Calais. En effet, si cette filière se caractérise, en région, par sa vitalité et la densité de son réseau d'acteurs, elle est également en proie à d'importantes fragilités liées aussi bien aux mutations du marché qu'à des déséquilibres territoriaux prégnants. Ces fragilités revêtent un enjeu d'autant plus important que le Nord-Pas de Calais s'avère la région la plus touchée par le phénomène d'illettrisme.

Soucieux de répondre de manière efficiente à ces enjeux, les signataires s'engagent, par cet accord, à coordonner leurs interventions respectives et à intensifier leur effort, au service de trois axes stratégiques, identifiés comme prioritaires pour la période 2015-2017, à savoir :

- la mobilisation d'une interprofession opérationnelle ;
- l'encouragement d'un développement économique pérenne et équilibré des entreprises du livre ;
- la promotion de la vie littéraire, du développement de la lecture et de l'éducation artistique et culturelle, selon une approche territoriale.

La définition de ces axes et leur déclinaison opérationnelle se sont appuyées sur une large mobilisation des professionnels et une démarche de concertation pilotée, en 2015 par le Centre régional des lettres et du livre (CRL). Celui-ci se voit par ailleurs confier la responsabilité de l'animation de l'accord-cadre, en sa qualité de structure interprofessionnelle représentative de l'ensemble de la filière.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'accord-cadre prévoit un abondement des politiques menées d'un montant total de 120 000 euros par an, assuré conjointement par l'Etat, la Région et le CNL.

Une convention financière annuelle précise les conditions de mise en œuvre de ces orientations stratégiques et prévoit leur évaluation, afin de permettre aux signataires d'apprécier les résultats de cette politique concertée et d'envisager les perspectives de son renouvellement ainsi que de ses évolutions.

Un dossier de presse comprenant l'accord cadre est à votre disposition sur demande.

Contacts presse :		
Direction régionale des Affaires culturelles du Nord – Pas de Calais	Conseil régional Nord – Pas de Calais	Centre national du livre
Laurent Barrois	Peggy COLLETTE	Sébastien Bizet
03 28 36 62 35 / 06 87 39 95 56	03 28 82 53 03	01 49 54 68 66
laurent.barrois@culture.gouv.fr	peggy.collette@nordpasdecals.fr	Sebastien.bizet@centrenationaldulivre.fr